

Faciliter l'accès des jeunes à un stage

(<https://ville-cachan.fr/acceder-a-un-stage/>)

Durant leur scolarité, les élèves doivent effectuer un stage de découverte ou une « séquence d'observation » dans l'environnement professionnel de leur choix :

- En classe de 3^e, d'une durée d'1 semaine
- En fin de seconde, d'une durée de 2 semaines

Ces immersions sont l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance en eux, de bénéficier d'une expérience concrète et de confirmer, le cas échéant, un projet d'orientation.

Cachan 100 stages

Avec l'opération « Cachan 100 stages », la Ville et ses partenaires s'engagent à faciliter la mise en contact des jeunes de Cachan avec les acteurs du territoire.

Cette action de la Ville est l'un des dix engagements pris suite à la [concertation jeunesse #TaParoleCompte](#).

La Bourse aux stages

La Bourse aux stages est une initiative créée par des parents d'élèves soucieux d'accompagner la jeunesse dans ses premiers pas professionnels.

Ce dispositif offre une solution innovante en mettant en relation les jeunes avec un réseau professionnel de parents issus de secteurs d'activités très différents. Par ailleurs, elle mobilise des canaux de diffusion étendus au sein des établissements scolaires partenaires, de la maternelle au lycée.

Contact

Courriel : bourse.stages.cachan@gmail.com

emploi et insertion

01 49 69 69 69

jeunesse@ville-cachan.fr